Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Électricien, veuillez visiter :
bpelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ÉLECTRICIEN • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Français

Session 2004 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Représentations des femmes et des hommes dans les contes** (4 questions) — Page 3
2. **Rôles sexués dans une publicité de 1961** (3 questions) — Page 5
3. **Chronologie des acquis des femmes depuis 1944** (2 questions) — Page 6
4. **Représentation des femmes dans les parlements européens** (3 questions) — Page 8
5. **Inégalités entre les femmes et les hommes dans le travail** (3 questions) — Page 11
6. **Regard critique sur la journée de la femme** (2 questions) — Page 13
7. **Évolution de l'accès des femmes aux métiers** (1 question) — Page 14
8. **Portrait et activités de la femme au début du XXIe siècle** (1 question) — Page 15
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — Page 16

Sujet officiel (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP Électricien - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 2-Sujet.pdf

1. Représentations des femmes et des hommes dans les contes

Le document examine les représentations des personnages féminins et masculins dans trois contes. Les questions portent sur leurs caractères, leurs rôles et la persistance de ces représentations dans la culture.

Question 1. Quelle image de la femme les légendes véhiculent-elles ? Justifiez votre réponse à partir du document.

Les légendes donnent une image négative et stéréotypée des femmes. Elles les présentent comme « passives, douces, muettes », préoccupées seulement de leur beauté et « bonnes à rien ». Ces qualificatifs les décrivent comme peu capables d'agir ou de décider par elles-mêmes. Le document accepte aussi les réponses qui les qualifient de bonnes et incapables, ou de malveillantes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les femmes sont présentées comme passives, préoccupées par leur beauté et incapables d'agir seules.

Question 2. Quels sont les points communs aux trois exemples de personnages féminins présentés ?

1. Le Chaperon rouge se retrouve en difficulté par étourderie.
2. Blanche-Neige est mise en danger par sa naïveté.
3. Cendrillon est caractérisée par sa passivité.

Les situations et les caractères diffèrent donc, mais ces personnages ont un point commun essentiel : elles ont toujours besoin d'un sauveur pour les sortir d'affaire. Les contes les montrent ainsi dépendantes d'une intervention extérieure.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Elles se trouvent en difficulté et ont besoin d'un sauveur pour en sortir.

Question 3. Quelle image de l'homme est donnée par les légendes ? Justifiez votre réponse.

Les légendes donnent à l'homme une image positive : il est présenté comme actif, fort, courageux, loyal et efficace. Son rôle est notamment de sauver les femmes lorsqu'elles sont en difficulté. La figure du prince charmant incarne ce modèle masculin protecteur et capable d'agir. Les personnages masculins apparaissent ainsi comme les sauveurs des personnages féminins.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'homme est représenté comme actif, fort et courageux, souvent en sauveur ou en prince charmant.

Question 4. Selon l’auteur, les représentations de l’homme et de la femme ont-elles disparu de notre culture ? Justifiez votre réponse à l’aide du texte.

Non. Selon l’auteur, ces représentations de l’homme et de la femme n’ont pas disparu de notre culture. Pour justifier cette réponse, il faut s’appuyer sur les trois dernières lignes du texte, qui indiquent que ces modèles restent présents. Les rôles stéréotypés évoqués dans les légendes continuent donc d’exister dans les représentations culturelles.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Non, ces représentations persistent, comme l’indiquent les trois dernières lignes du texte.

2. Rôles sexués dans une publicité de 1961

Le document est une publicité de 1961 mettant en scène une femme et un homme. Son analyse permet d'étudier les attitudes des personnages et la répartition des rôles dans la société de l'époque.

Question 5. Quelle est la nature du document ? De quand date-t-il ?

Il s'agit d'une publicité, document qui met en scène des personnages pour présenter un produit. La correction identifie explicitement cette publicité comme datant de 1961. Sa scène ne sert pas seulement à promouvoir le produit : elle donne aussi à voir une représentation des attitudes et des rôles attribués aux femmes et aux hommes à cette époque.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Nature : publicité. Date : 1961.

Question 6. Caractérisez l'attitude de chacun des deux personnages.

La femme semble heureuse, ravie et comblée par le cadeau. Son regard, son sourire et la position de ses mains expriment sa satisfaction et un air énamouré. L'homme apparaît protecteur, sécurisant et généreux puisqu'il offre le cadeau. Il semble aussi dominant et alléché par la cuisine de son épouse, qu'il retrouve en rentrant chez lui.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Elle est ravie du cadeau ; lui est généreux, protecteur, sécurisant, dominant et attiré par le repas préparé par son épouse.

Question 7. Quelles informations le document apporte-t-il sur la répartition des rôles dans la société de l'époque ?

Personnage	Rôle présenté
Femme	Reste au foyer et prépare le repas.
Homme	Travaille à l'extérieur et gagne l'argent.

Le costume et la cravate de l'homme suggèrent qu'il rentre du travail. La publicité montre ainsi une répartition traditionnelle des rôles : l'épouse accueille son mari avec un repas, tandis que celui-ci pourvoit aux revenus du foyer. Elle apparaît dépendante de la générosité financière de son mari.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'homme travaille et gagne l'argent ; la femme reste au foyer, prépare le repas et dépend financièrement de son mari.

3. Chronologie des acquis des femmes depuis 1944

Le tableau récapitule des acquis des femmes depuis 1944, répartis entre vie politique, vie sociale et professionnelle, et vie privée. Un texte associé permet également de repérer les termes évoquant la difficulté de conquérir ces droits.

Question 8. Sur l'annexe 1, à rendre agrafée à la copie, complétez chronologiquement le tableau en inscrivant les acquis des femmes depuis 1944 et en les classant dans les rubriques correspondantes.

Le tableau classe les acquis dans l'ordre chronologique et selon leur domaine : vie politique, vie sociale et professionnelle, ou vie privée. On distingue notamment le droit de vote, les avancées liées à l'emploi et aux études, ainsi que celles relatives à la contraception, à l'autorité parentale et à l'avortement. Les acquis de 1992 et de 2000 concernent respectivement le travail et la représentation politique.

Date	Vie politique	Vie sociale et professionnelle	Vie privée
1944	Droit de vote		
1965		Liberté d'exercer une activité professionnelle	
1967			Contraception
1970			Autorité parentale
1972		Accès aux grandes écoles	
1974			Remboursement de la contraception
1975			Droit à l'avortement
1982			Avortement remboursé
1983		Égalité des salaires et des fonctions	
1992		Loi sur le harcèlement sexuel au travail	
2000	Loi sur la parité		

Tableau des acquis des femmes complété

Dates	Vie politique	Vie sociale et professionnelle	Vie privée
1944	**Droit de vote**		
1965		**Liberté d'exercer une activité professionnelle**	
1967			**Contraception**
1970			**Autorité parentale**
1972		**Accès aux grandes écoles**	
1974			**Remboursement contraception**
1975			**Droit à l'avortement**
1982			**Avortement remboursé**
1983		**Egalité des salaires et des fonctions**	
1992 *		Loi sur le harcèlement sexuel au travail	
2000 *	Loi sur la parité		

Tableau complété

✓ RÉPONSE À RETENIR

1944 : droit de vote; 1965 : liberté professionnelle; 1967 à 1982 : contraception, autorité parentale et avortement; 1972 à 2000 : accès aux grandes écoles, égalité professionnelle, lutte contre le harcèlement et parité.

Question 9. Citez quatre termes du texte qui montrent que l'acquisition des droits des femmes a été difficile.

Les termes attendus évoquent le combat et la revendication. « Lutte » et « bastion » suggèrent une opposition à surmonter; « céder » indique que des résistances ont dû être vaincues. « Arrachèrent » insiste sur l'effort nécessaire pour obtenir ces droits. Le texte présente ainsi leur acquisition comme difficile et obtenue par une mobilisation, plutôt que comme une évolution spontanée. D'autres réponses recevables sont « revendiquèrent » et « force d'exigence ».

✓ RÉPONSE À RETENIR

« Lutte », « bastion », « céder », « arrachèrent ».

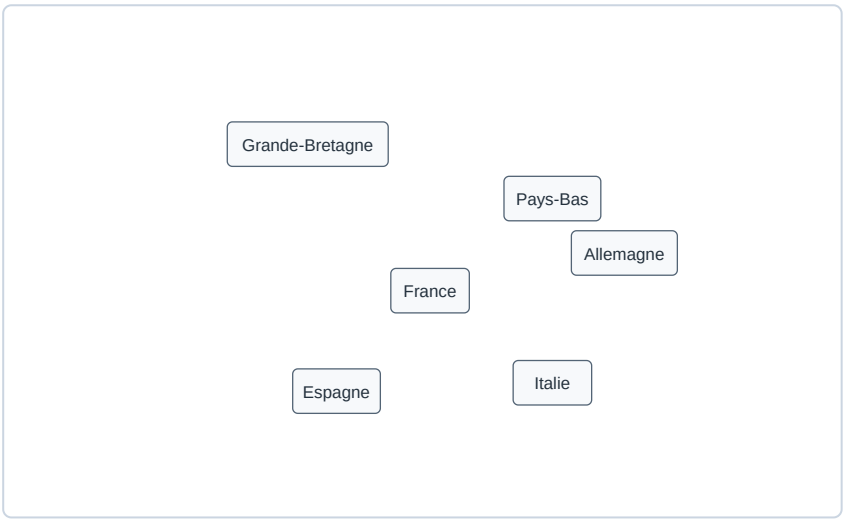
4. Représentation des femmes dans les parlements européens

Le document compare la représentation féminine dans les assemblées parlementaires européennes à partir de données statistiques et d'une carte annexe. Il faut localiser des pays, classer les données par intervalles et comparer la situation de la France à celle des autres pays.

Question 10. Sur la carte de l'annexe 2, à rendre agrafée à la copie, situez la France, l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne et les Pays-Bas.

Sur la carte, repérez d'abord la France. La Grande-Bretagne se situe au nord-ouest, séparée par la Manche ; les Pays-Bas, au nord-est ; l'Allemagne, à l'est ; l'Espagne, au sud-ouest ; et l'Italie, au sud-est. Le schéma donne les positions relatives des six pays demandés. Il sert de repère de localisation et ne représente ni les frontières ni une échelle exacte.

Repérage schématique des six pays



Positions relatives indicatives, sans frontières ni échelle.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Grande-Bretagne : nord-ouest ; Pays-Bas : nord-est ; Allemagne : est ; Espagne : sud-ouest ; Italie : sud-est de la France.

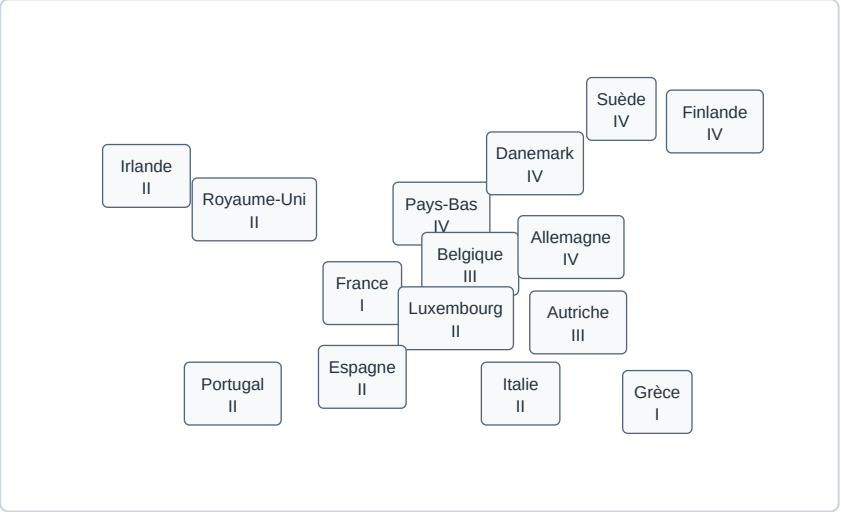
Carte et légende

Question 11. Complétez la légende et la carte à partir des données du tableau en répartissant les pays dans les catégories suivantes : moins de 10 % : Grèce et France ; entre 10 et 20 % : Espagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal et Royaume-Uni ; entre 20 et 30 % : Autriche et Belgique ; plus de 30 % : Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède.

Part des femmes parlementaires	Pays
Moins de 10 %	Grèce, France
De 10 à 20 %	Espagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Royaume-Uni
De 20 à 30 %	Autriche, Belgique
Plus de 30 %	Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas, Suède

Inscrivez les quatre intervalles dans la légende, puis reportez le figuré correspondant sur chaque pays de la carte. Le schéma ci-dessous associe à chaque pays sa classe : I, moins de 10 % ; II, de 10 à 20 % ; III, de 20 à 30 % ; IV, plus de 30 %. Il donne une localisation indicative, sans remplacer les frontières de la carte annexe.

Pays européens et classes de représentation



I : moins de 10 % ; II : de 10 à 20 % ; III : de 20 à 30 % ; IV : plus de 30 %. Localisation schématique.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Moins de 10 % : Grèce, France ; 10 à 20 % : Espagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Royaume-Uni ; 20 à 30 % : Autriche, Belgique ; plus de 30 % : Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas, Suède.

Analyse

Question 11. Quelle place la France occupe-t-elle en matière de représentation féminine parlementaire ? Justifiez votre réponse par des comparaisons et des chiffres issus du document.

La France est très en retard dans la représentation féminine parlementaire : elle compte moins de 10 % de femmes élues. Selon le document, seule la Grèce se situe derrière elle. À l'inverse, cinq pays indiqués comme étant en Europe du Nord dépassent 30 %. La Suède atteint 42,7 %. Ces écarts montrent que la France se trouve parmi les pays européens où les femmes sont le moins représentées dans les assemblées parlementaires.

Comparaison des données citées

Pays ou groupe	Part des femmes parlementaires
France	Moins de 10 %
Grèce	Seule derrière la France selon le document
Cinq pays d'Europe du Nord	Plus de 30 %
Suède	42,7 %

Comparaison conforme aux indications du corrigé page 4.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Moins de 10 % en France, et seule la Grèce fait moins bien. La Suède atteint 42,7 % ; cinq pays dépassent 30 %.

5. Inégalités entre les femmes et les hommes dans le travail

Le document présente la situation comparée des femmes et des hommes dans l'emploi, les diplômes, les salaires et les fonctions d'encadrement. Il permet de dégager les inégalités professionnelles et le paradoxe entre le niveau de formation des femmes et leur situation au travail.

Question 12. Quelle est la situation des femmes dans les domaines de l'emploi, des diplômes, des salaires et des fonctions d'encadrement ?

Le document compare quatre aspects de la situation professionnelle des femmes. Les inégalités persistent dans chacun, malgré leur niveau de formation généralement supérieur à celui des hommes.

Domaine	Situation des femmes
Emploi	Plus souvent au chômage, elles occupent des emplois plus précaires et moins qualifiés
Diplômes	Niveau de formation supérieur, sauf pour les diplômes professionnels BEP-CAP
Salaires	Salaires inférieurs à ceux des hommes ; l'écart augmente avec la qualification des emplois
Encadrement	Fonctions principalement occupées par des hommes ; 7 % seulement des entreprises sont dirigées par des femmes

Le constat concerne donc à la fois l'accès à l'emploi, la rémunération et les responsabilités. Le document souligne ainsi que l'avantage scolaire des femmes ne supprime pas les inégalités professionnelles.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les femmes sont plus souvent au chômage ou dans des emplois précaires, bien que davantage diplômées ; elles gagnent moins et accèdent rarement aux postes d'encadrement.

Question 13. Quel paradoxe le document met-il en évidence ?

Le paradoxe oppose le niveau de formation des femmes à leur situation professionnelle. À partir du niveau du baccalauréat, elles sont plus diplômées que les hommes, mais cet avantage ne se traduit pas par une égalité au travail.

Elles sont moins bien rémunérées pour des emplois similaires, occupent plus souvent des postes précaires, sont davantage confrontées au chômage et accèdent rarement aux fonctions de très haut niveau. Le document met ainsi en évidence l'écart entre la réussite scolaire des femmes et les inégalités qui persistent dans leur vie professionnelle.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Plus diplômées, les femmes restent moins bien payées, plus exposées à la précarité et moins présentes dans les postes de direction.

Question 14. Donnez un titre à l'ensemble du document.

Le document traite des inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde professionnel. Il présente la situation des femmes concernant l'emploi, les diplômes, les salaires et l'accès aux fonctions d'encadrement. Son idée centrale est que leur niveau de formation supérieur ne garantit ni une rémunération égale, ni des emplois stables, ni l'accès aux postes de responsabilité. Un titre pertinent doit donc refléter le thème général et ces inégalités persistantes, sans se limiter aux seuls écarts de salaires.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans l'emploi, les salaires et l'accès aux responsabilités.

6. Regard critique sur la journée de la femme

Le document est une caricature sur la journée de la femme et la répartition des tâches ménagères. Il faut identifier sa nature puis interpréter le point de vue du dessinateur sur les changements apportés à la situation des femmes.

Question 15. Quelle est la nature du document ?

Le document est une caricature, autrement dit un dessin humoristique qui met en scène une situation pour exprimer un jugement. Ici, le sujet est la « journée de la femme » et la répartition des tâches domestiques. Le dessin ne se limite donc pas à illustrer cette journée : il invite à porter un regard critique sur les rapports entre les personnages et sur la persistance des rôles traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une caricature, ou un dessin humoristique, qui porte un regard critique sur la journée de la femme.

Question 16. Quel est le point de vue du dessinateur sur la « journée de la femme » ? Justifiez votre interprétation à partir du dessin.

Le dessinateur critique le caractère symbolique et temporaire de cette journée : elle ne transforme pas réellement la situation des femmes. L'homme est assis devant son téléviseur tandis que sa femme reste occupée aux tâches ménagères. Il ne lui accorde qu'un sursis d'une journée, sans remettre en cause le partage inégal des rôles. Le dessin suggère ainsi que les droits inscrits dans la loi ne suffisent pas si les mentalités et les comportements quotidiens ne changent pas.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La journée de la femme ne change pas durablement les inégalités : les tâches ménagères restent à la charge de la femme.

7. Évolution de l’accès des femmes aux métiers

Le sujet d’écriture porte sur l’accès des femmes à des métiers autrefois réservés aux hommes. Il faut exprimer un point de vue dans un texte argumenté et structuré d’une trentaine de lignes, en s’appuyant sur des exemples précis.

Compétences d’écriture

Question Sujet 1. Aujourd’hui, de nombreux métiers autrefois réservés aux hommes sont accessibles aux femmes. En vous appuyant sur des exemples précis, donnez votre point de vue sur cette évolution dans un texte argumenté et structuré d’une trentaine de lignes. Le barème évalue l’organisation du devoir, la présence de trois arguments et d’exemples précis, leur pertinence, l’emploi de connecteurs, les marques d’opinion et l’implication de l’émetteur, ainsi que la correction de la langue.

Longtemps, certains métiers ont été considérés comme réservés aux hommes. Aujourd’hui, les femmes peuvent choisir des professions très diverses. À mes yeux, cette évolution est juste et bénéfique.

D’abord, le sexe ne détermine ni la compétence ni le courage : une femme peut être électricienne, conductrice de bus ou pompière. L’accès à ces métiers permet à chacune de choisir sa voie et élargit le recrutement.

Ensuite, la mixité combat les stéréotypes. Médecin et astronaute, Claudie Haigneré montre que les femmes peuvent réussir dans des métiers scientifiques exigeants et encourager les jeunes filles à s’y engager.

Enfin, cette évolution reste inachevée : le document 5 souligne que les femmes, malgré un niveau de diplôme souvent supérieur, subissent davantage la précarité et des salaires plus faibles. Il faut donc poursuivre les efforts pour garantir une égalité réelle des chances et des carrières.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’accès des femmes à tous les métiers est un progrès juste, mais l’égalité des chances et des carrières reste à construire.

8. Portrait et activités de la femme au début du XXIe siècle

Le candidat adopte la position d'un journaliste écrivant pour les lecteurs d'un magazine. Il doit rédiger un article d'une trentaine de lignes, avec un titre, présentant le portrait et les activités de la femme au début du XXIe siècle.

Compétences d'écriture

Question Sujet 2. En tant que journaliste dans un magazine, rédigez un article d'une trentaine de lignes sur le thème « portrait et activités de la femme du début du XXIe siècle ». Respectez les règles de ce type d'écrit et donnez un titre à votre article. Le barème évalue la situation de communication, la structure de l'article, les temps verbaux, le titre, le portrait physique et surtout moral, l'évocation des activités, l'ancrage au début du XXIe siècle et la correction de la langue.

La femme du XXIe siècle : des parcours au pluriel

Chers lecteurs, au début du XXIe siècle, la femme ne se résume pas à un portrait unique. Jeune ou âgée, grande ou petite, élégante ou vêtue simplement pour sa journée, elle affirme surtout une personnalité singulière. Curieuse, déterminée et capable de s'adapter, elle choisit ses projets et défend son autonomie.

À l'université, dans un atelier, un bureau ou une entreprise, elle étudie, soigne, enseigne, dirige, crée ou participe à la vie politique. Après le travail, beaucoup s'investissent aussi dans leur famille, leurs loisirs ou des associations. Leurs parcours sont divers et leurs diplômes souvent élevés. Pourtant, les femmes restent davantage exposées au chômage et aux emplois précaires; leurs salaires sont inférieurs et elles accèdent rarement aux postes de direction.

Lecteurs, ce portrait témoigne de progrès réels, mais aussi d'inégalités persistantes. L'égalité ne sera effective que lorsque chacune pourra choisir et exercer son activité à égalité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Au début du XXIe siècle, les femmes ont des parcours divers et des activités multiples, mais les inégalités professionnelles persistent.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Ce corrigé de l'épreuve de français du BP « installations et équipements électriques », session automne 2004, ne précise ni code officiel, ni durée, ni coefficient. Les documents abordent les représentations sexuées, les droits des femmes, leur représentation politique et les inégalités professionnelles. L'épreuve mobilise l'analyse de documents, la lecture de données et la rédaction argumentée ou journalistique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour analyser un document, distinguez les éléments observables de l'interprétation et justifiez celle-ci par des indices précis.
- Sur une carte statistique, associez chaque intervalle de données aux pays correspondants et à une légende cohérente.
- Les acquis des femmes se classent selon les domaines politique, social et professionnel, et privé.
- Un texte argumentatif présente une organisation claire, des arguments pertinents, des exemples précis et des connecteurs.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifiez chaque interprétation par des éléments du document plutôt que par une opinion seule.
- Pour la carte, vérifiez la localisation des pays et la correspondance entre données, catégories et légende.
- Respectez le genre demandé, la structure attendue et le destinataire du texte d'écriture.
- Relisez l'orthographe, la syntaxe et le vocabulaire ; la correction de la langue est évaluée dans les deux sujets.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment justifier une interprétation d'image ou de caricature ?

Énoncez d'abord l'idée suggérée par le document, puis relevez des indices visibles précis, comme les attitudes, les expressions ou les objets. Expliquez ensuite comment ces indices soutiennent votre interprétation.

Q : Comment compléter la carte sur la représentation féminine parlementaire ?

Repérez les pays demandés, puis classez chaque pays dans l'intervalle de pourcentage correspondant. Reportez les catégories dans la légende et appliquez-les de façon cohérente sur la carte.

Q : Combien de temps faut-il consacrer à chaque partie ?

La durée officielle n'est pas indiquée dans ce corrigé. Répartissez votre temps entre les questions documentaires et le sujet d'écriture choisi, puis gardez un moment pour vérifier vos réponses et relire votre texte.

Q : Quels critères sont pris en compte dans les sujets d'écriture ?

Le barème évalue le respect de la consigne, la structure et la pertinence du contenu. Il prend aussi en compte les arguments et exemples ou les caractéristiques de l'article demandé, ainsi que la correction de la langue.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP Électricien - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Électricien : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.